



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Cycliste de la Haute-Garonne

10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44

Email : accueil@31.fsgt.org - site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

REGLEMENT EPREUVE CYCLISTE ROUTE

DATE : 22 SEPTEMBRE 2019 - CLUB ORGANISATEUR : L'Union Cycliste 31

NOM DE L'EPREUVE : « Grand prix cycliste de Paulhac 2019 »

LIEU : Paulhac 31380

Responsable sécurité : Robert GAY Port : 06 11 91 54 27

LONGUEUR DU CIRCUIT : 11km500 – DENIVELLE : 125m / tours

Catégories	Heures dossards	Heures départ	Nombre de tours	Total kms	Récompenses
1 ^{ère}					
2 ^{ème}	13h15	14h30	8	92km	Aux 3 premiers + 1 ^{er} du challenge
3 ^{ème}	13h15	14h32	8	92km	Aux 3 premiers + 1 ^{er} du challenge
4 ^{ème}	13h15	14h34	7	80km	Aux 3 premiers + 1 ^{er} du challenge
5 ^{ème}	13h15	14h36	6	69km	Aux 3 premiers + 1 ^{er} du challenge
Cadets	13h15	14h37	5	57km	Au premier cadet
Minimes	0				
Féminines	13h15	Suivant catégorie	Suivant catégorie	Suivant catégorie	A la première féminine du groupe des 5èmes

NB : Les 1^{ères} catégories courront dans le peloton des 2^{èmes} catégories et ne seront récompensé que si un 1^{ère} catégorie est le vainqueur de la course.

Lieu remise des dossards : Salle des fêtes de Paulhac

Itinéraire : OpennRunner N° 5 778 719 - Circuit plat, une seule montée vers l'arrivée.

Epreuve ouverte aux catégories de valeurs renseignées ci-dessus, disputée sous les règlements cyclistes FSGT d'Occitanie- Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.

Observations : les signaleurs seront mis en place ¼ d'heure avant le 1^{er} départ.

Cadets ou Cadettes : 7m62 (50x14),

Observations : EPREUVE OUVERTE AUX LICENCIES F.S.G.T. ET AUX NON LICENCIES FSGT « NL ».
LA LICENCE FF TRIATHLON n'est acceptée que pour les concurrentes féminines.

Pour les NL FSGT possédant une licence de compétition cyclisme ou féminine de la FF Triathlon présentation de la licence. Pour les NL de fédérations cyclistes ou de triathlon masculin présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition en cours de validité et pour les mineurs en sus une autorisation parentale.

Les NL FSGT seront affectés dans les pelotons en fonction de leur catégorie dans la fédération de licence. Pour les licenciés FFC et triathlon (féminines) ils partiront dans le 1^{er} peloton celui des 2^{ème} catégories.

Les NL de fédérations cyclistes seront affectés en fonction de leur âge: 16 à 18 ans 3^{ème} – 18 à 39 ans 2^{ème} – 40 à 49 ans 3^{ème} – 50 à 59 ans 4^{ème} – 60ans et plus 5^{ème}.

Récompense des NL : Ne sera récompensé que celui qui gagne la course de son peloton dans lequel il a été affecté au départ.

Tarif engagements : LICENCIES F.S.G.T. => 7 € : NON LICENCIES F.S.G.T. => 10 €

En accord avec les Commissaires, et en fonction du nombre d'engagés, l'organisateur peut décider de regrouper ou de séparer des pelotons. Les Commissaires se réservent le droit, pour causes de conditions climatiques ou autres, de modifier le nombre de tours. Le port du maillot est obligatoire pour recevoir les récompenses.